

Réforme des retraites : la deuxième phase de la concertation va débuter

Luc Bérille, Secrétaire général, Dominique Corona, Secrétaire national en charge de la protection sociale et Annick Fayard, Conseillère nationale ont été reçus lundi 22 octobre par Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter le calendrier de la deuxième phase de concertation qui devrait s'étaler de novembre 2018 à Janvier 2019.

Durant cette phase, les conditions d'ouverture des droits et les carrières longues, l'architecture financière du système, les départs anticipés pour pénibilité, handicap, amiante, invalidité ou inaptitude, le pilotage et les objectifs du système...devraient être abordés.

La concertation devrait se poursuivre courant 2019 où seront abordés l'architecture institutionnelle du système, la transition de l'ancien vers le nouveau système, les catégories actives et les régime spéciaux

Journée négociateurs de branche UNSA

Le 2 octobre, l'UNSA a organisé une journée d'information à destination des négociateurs de branche et des secrétaires généraux des fédérations.

Une soixantaine de négociateurs de branches s'est réunie au siège de Bagnolet.

Les représentants de la Direction générale du Travail sont intervenus sur quatre points : le calendrier des négociations obligatoires et la mise en place de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI), la présentation du dispositif d'extension, le mode du financement du paritarisme et enfin la restructuration des branches.

Le secteur juridique national et le CEFU ont ensuite consacré un temps au mandat de négociateur de branche. Comment l'appréhender, quels outils?...

Ce fut aussi l'occasion de faire le point sur les restructurations de branches en cours.

Enfin l'après-midi a permis de présenter le Club des négociateurs, ses modalités de mise en place et de faire le point, avec le secteur formation professionnelle, des transformations induites par la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Une prochaine journée aura lieu le 4 décembre.

Réforme des retraites : l'UNSA auditionnée au Sénat

Dominique Corona, Secrétaire national en charge de la protection sociale et Annick Fayard, Conseillère nationale en charge des retraites, ont été auditionnés au Sénat par M. René-Paul Savary, rapporteur de la mission d'information sur les conditions de réussite d'une réforme systémique en France, mardi 16 octobre 2018.

Cette audition avait pour but :

-De préciser l'état d'esprit de chaque organisation sur la philosophie générale de la réforme,

-De connaître les modalités d'association de chaque organisation au processus de consultation par le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites (HCRR),

-De déterminer, au regard du système actuel, quels enjeux paraissent prioritaires pour chaque organisation.

Cette audition a été l'occasion pour l'UNSA de rappeler son positionnement, ses lignes rouges et ses interrogations au regard de la réforme systémique en cours de réflexion.

Suivi du RDV salarial : l'État n'est pas un employeur exemplaire

A l'issue de la seconde réunion du rendez-vous salarial du 17 octobre pour la Fonction publique, l'UNSA Fonction Publique déplore que l'État montre peu de considération pour les agents qu'il emploie.

Les agents publics font tous le même constat : leur pouvoir d'achat est en berne.

L'inflation est répartie dans notre pays (2,3% sur un an).

« L'opération CSG » n'a pas permis une hausse du pouvoir d'achat des agents publics, au contraire du secteur privé.

Le jour de carence se traduit par des pertes de revenu.

Le gel de la valeur du point d'indice décidé par le gouvernement pour 2017 et 2018 est confirmé pour 2019.

Cette injustice supplémentaire contribue à la montée d'un sentiment de déclassement des métiers de la Fonction publique et pose la question de leur attractivité.

L'UNSA demande, depuis plusieurs mois, que le gouvernement reconnaisse, enfin, l'engagement des agents publics au service de l'intérêt général par une mesure de revalorisation des traitements de tous les agents publics fonctionnaires comme contractuels qu'elle revendique.

Au lieu de cela, ce sont des pseudos mesures, certes utiles pour les quelques agents pouvant en bénéficier, qui sont décidées ou présentées mais celles-ci accentuent les inégalités :

-l'exonération des cotisations sur les heures supplémentaires,

-le forfait vélo ou « mobilité durable » de 200 € contre 400 € pour le privé,

-les mesures RH du Plan Santé 2022 du gouvernement qui pourraient être favorables à certains agents restent à détailler dans une concertation future.

L'UNSA Fonction Publique saisit le Premier ministre et le Président de la République afin que le pouvoir d'achat de tous les agents publics soit réellement amélioré en 2019.

Lire - Réunion de suivi du RDV salarial : le contenu

<https://www.unsa-fp.org/?Reunion-de-suivi-du-RDV-salarial-le-contenu>

Inondations dans l'Aude : l'appel de Solidarité Laïque

A la suite des inondations catastrophiques qui ont touché l'Aude, Solidarité Laïque lance un appel à des dons d'urgence pour apporter soutien et réconfort aux enfants sinistrés de ce département.

Les dons serviront à financer des kits de loisirs, du petit matériel sportif et créatif et à assurer des activités périscolaires.

Pour participer à cette opération solidarité de Solidarité Laïque :

<http://www.solidarite-laïque.org/je-milite/solidaires-avec-les-sinistres-de-laude/>

**Vous pouvez aussi nous envoyer vos dons par courrier postal à
Solidarité Laïque - 22 rue Corvisart 75013 Paris**

Rappel : « Bien démarrer son CSE »

Vous êtes déjà élu-e d'un CSE ou vous êtes candidat-e ?

L'UNSA CONSEILS et le CEFU vous proposent une journée pour réussir la mise en place du CSE dans votre entreprise : Fonctionnement, règlement intérieur, gestion des budgets, dévolution des biens, transferts des contrats.

Experts, avocats, élus vous informeront et répondront à vos questions.

Et nous vous réservons aussi quelques surprises...

Le programme définitif avec les intervenants est en cours de finalisation.

Réservez votre journée et inscrivez-vous (lien inscription)

Date : le 20 novembre de 9h30 à 17h30

Lieu : Salle Eugène Hénaff - Annexe Varlin de la Bourse du Travail

29 boulevard du Temple 75003 Paris (Métro République)

Capacité : 300 personnes

Qui ? Élu-e-s et candidat-e-s au CSE

Prix : 400 euros TTC (repas compris). Possibilité de financement sur le budget de fonctionnement CE/CSE pour les élu-es.

1 participant payant = 1 participant gratuit

Payant ou gratuit, dans les deux cas, inscrivez-vous !

Participants payants (prise en charge CE ou syndical) : <https://unsa.ts-applirh.com/ModuleWebUNSA/Modules/planningaction/unsa.php?info=2018-11040&year=2018>

Participants gratuits (toutes les personnes qui ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge) :

<https://unsa.ts-applirh.com/ModuleWebUNSA/Modules/planningaction/unsa.php?info=2018-11041&year=2018>